

SEPTEMBRE

2024

Le petit Livronnais

JOURNAL MUNICIPAL

Livron

mairiedelivron@orange.fr



2024

Édito



Chères Livronnaises,

Chers Livronnais,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve à travers les pages de notre journal annuel « Le Petit Livronnais ». Je tiens à remercier Gérard Schneider qui a travaillé à la mise en pages de cette édition, pour nous permettre, en tant qu'élus de communiquer sur le travail réalisé en 2023, et sur les projections 2024.

Pas d'augmentation d'impôt communal

En 2023, comme évoqué lors de la réunion publique du 12 janvier dernier, la commune a investi dans l'achat de matériels, mais également dans la valorisation du patrimoine existant, sans oublier la part importante du budget fonctionnement dédiée aux travaux de voirie. Nous avons, pour cela, puisé dans nos fonds propres, mais nous pouvons le dire, la santé financière communale reste saine. Vous trouverez en pages 8 à 10 les principaux chiffres des dépenses de fonctionnement et des investissements réalisés au cours de l'année passée.

En 2024, nous avons eu la désagréable nouvelle d'apprendre la décision prise par le conseil départemental, de geler pour cette année, 40 M€ (20 M€ en fonctionnement et 20 M€ en investissement), caractérisé par l'effondrement des droits de mutations qui constituaient la principale ressource fiscale du département 64 cela suite à la flambée du marché immobilier. Cette nouvelle retarde nos projets déjà bien définis. Celui de l'aménagement de notre "Espace rencontre/convivialité" remis à 3 concepteurs début juillet, pour recevoir une proposition technique (esquisse) et financière (chiffrage) du projet et celui du « Programme voirie 2022/2026 ».

Chers Administrés, nous devons certainement mettre en attente, le début des travaux de réaménagement entre l'église et la résidence l'Arriou de Prat, pour espérer, dès l'année prochaine, déposer notre dossier de demandes de subvention auprès du département et enfin commencer la 1ère tranche de ce projet. Je demande à nos pétanqueurs de patienter encore un peu pour la réalisation de ce terrain tant attendu... J'en suis la première navrée. Les travaux de voirie seront fortement priorités par degrés d'urgence. Un diagnostic a été demandé au service technique du département en 2022, avec un ordre de priorité de travaux à engager. Nous avons en début d'année réalisé des travaux sur la côte de Capsus, et sur le chemin du Hameau. À la rentrée, les travaux reprendront sur une partie du chemin Caparré ainsi que sur le chemin Sentourens (suite aux inondations du 13 juin 2023). Le nettoyage des fossés sera notre priorité, sur l'ensemble de la commune. Une première partie a été réalisée, pour les côtes de Capsus et Capbat ainsi que Sentourens.

Dans l'attente de vous revoir, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne rentrée.

Bien à vous,

Mieux vivre ensemble

Il me semble important de revenir sur « Le bien vivre ensemble ». Cela est vrai pour l'entretien de sa propriété, mais également à proximité immédiate de celle-ci. Comme vous le constatez la météo, ne facilite pas le travail de notre seul agent. Aussi, j'en appelle à votre aide, afin que notre village garde son charme et sa propreté. Je rappelle également, le respect des consignes concernant les nuisances sonores, le brûlage des déchets qui sont interdits sauf par dérogation de la mairie. Je tiens au nom de tous les élus, à vous remercier pour votre implication passée et à venir. Je souhaite également mettre en avant nos agriculteurs qui donnent de leur temps pour l'entretien de chemins ruraux et certaines parcelles communales

**« Seul nous pouvons faire si peu.
Ensemble nous pouvons faire
tellement mieux ».**

Le conseil municipal, souhaiterait rééditer une réunion publique, courant du deuxième semestre. Afin de répondre au mieux à vos attentes, je vous propose de nous faire part des sujets que vous souhaiteriez aborder, lors de cette rencontre. Nous pourrions inviter également des professionnels pour échanger sur des sujets plus techniques. Pour cela, vous pouvez nous envoyer un mail ou déposer vos demandes ou remarques dans la boîte aux lettres de la mairie.

Je profite enfin de cet espace, pour vous remercier de votre participation aux différents événements qui rythment l'année de notre commune. J'encourage les nouveaux habitants à venir partager ces moments conviviaux. Je remercie l'ensemble du Comité des fêtes pour leur investissement ainsi que l'association Convergence de nous faire rire, chanter, danser, de nous régaler et de nous faire voyager.

Je rappelle également notre rendez-vous mensuel, à la Maysou de la Houn (Annexe de la mairie), chaque premier mardi du mois, de 15H à 17h30, dédié aux jeux, à la bonne humeur et au rire. Nous vous attendons nombreux, petits et grands!.

Madame le Maire,
Véronique MONNIN

Sommaire

**Suivez toute
l'actualité de votre
commune**

Scannez-moi



LIVRON.FR

ou



PANNEAUPOCKET



Le journal municipal de la commune

Livron

Direction de la publication

Veronique MONNIN

Réalisation et mise en page :

Gérard SCHNEIDER

Rédaction :

Mairie de LIVRON

Impression : HELIO PLANS

Tirage : 200 exemplaires

Crédits photos :

Mairie de LIVRON.

M. LABERNADE - G. SCHNEIDER.

ÉTAT CIVIL 4

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES 5

VIE MUNICIPALE 6 - 7

POINT DES TRAVAUX 8

AGENDA 9

RETOUR EN IMAGES 10 - 11 - 12 - 13

Comités des Fêtes

Octobre Rose

Repas des Aînés

Inauguration de l'Horloge

Convergence

BUDJET 14 - 15 - 16

ACTU DE L'ÉCOLE 17

PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT 18 - 19

ANNUAIRE DES SERVICES PUBLICS 20

ANNUAIRE DES SERVICES & ARTISANTS 21



Livron, bercé par l'Ousse

Jours et Heures

De permanence de la mairie

Mercredi de 10 H à 12 H 30 et 13 H à 17 H 30

Vendredi de 9 H à 12 H 30 et 13 H à 16 H

Adresse de la mairie :

4, rue de Église 64530 LIVRON

En cas d'urgence

Contactez Madame le Maire où les Adjoints

Téléphone : 05 59 53 56 87

Numéro d'urgence : 06 16 63 88 05

E-mail : mairiedelivron@orange.fr

Site internet : <https://www.livron.fr>

NOUVEL ARRIVANT

Tandis que certains s'en vont vers une nouvelle étape de leur vie, pour d'autres, leur implication au sein de la mairie ne fait que commencer.

C'est notamment le cas de Christophe De OLIVIERA qui intègre en tant que secrétaire de mairie.

Nous lui souhaitons une bonne prise de poste.



CARNET 2023 – 2024

Naissances :

DEMOURON JOLY Marley, Emmanuel, Rémi, le 29 mai 2023 à Pau

DUPRAT Léopold, le 12 juillet 2023 à Pau

SEVILLANO Raphael, Alban, le 7 octobre 2023 à Pau

Mariages :

BRUNE Jean-Michel, Constant & **LASCASSIES -TAILHAN** Manon, le 11 mars 2023

MORANDIN Julien, Vincent & **WYCISLIK** Marta, Agnieszka, le 03 août 2024

Décès :

CHARPIGNON, Michel, Armand, Georges, le 26 mai 2023 à Livron

TROUBAT/MAZOU, Paulette, Jacqueline, le 26 août 2024 à Pau

/ 5

Téléchargez sur sur votre portable,
l'application **PanneauPocket** pour ne
manquer aucune information sur votre
village et les communes avoisinantes.



Règles de circulation

Usagers des voies de circulation :

Il est important de respecter la signalisation routière et d'appliquer le code de la route.

Les limitations de vitesse, les panneaux, les marquages au sol doivent être respectés.

Il incombe à tout un chacun de respecter les règles de circulation.

« RESTEZ VIGILANTS »

À moteur dans les espaces naturels

L'interdiction d'accès de certaines voies

La loi du n° 91-2 du 3 Janvier 1991 relative à la circulation des véhicules à moteur, a édicté un principe général d'interdiction de circulation des véhicules terrestres à moteur (voiture, 4 X4, moto, quad...) dans les espaces naturels en dehors des voies ouvertes à la circulation publique (routes nationales, départementales, communales et les chemins ruraux). Le hors-piste est donc strictement interdit.

Un simple sentier pédestre ou un layon forestier est donc interdit à la circulation des véhicules à moteur.

PARTICIPATION DE LA MAIRIE À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est présent sur le département depuis une dizaine d'années. Cette espèce invasive et nuisible est classée dans la liste des dangers sanitaires au regard de l'impact environnemental avéré sur la santé des abeilles.

Cela suscite une inquiétude croissante, en raison :

- De l'absence de régulation naturelle, caractéristique des espèces invasives,
- D'une forte prédation vis-à-vis des abeilles et autres insectes pollinisateurs,
- Du danger sanitaire encouru par les personnes, du fait de la forte augmentation du nombre de nids et de leurs occupants.

Afin de participer à la lutte collective dont le frein principal est le coût de la destruction du nid, la municipalité met en place une aide financière pour les habitants de Livron.

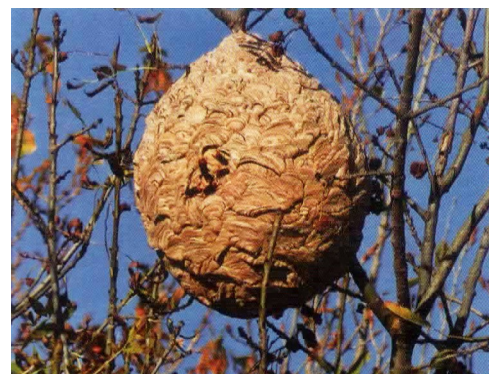
Le montant de l'aide attribuée est de 50 % de la facture des sociétés affiliées présentée par le particulier, le plafond est fixé à 80 euros, à destination des particuliers qui feront détruire un nid situé sur leur parcelle leur appartenant où qu'ils occupent.

Cette participation, qui fera l'objet d'un paiement direct aux particuliers sus mentionnés, sera conditionnée à :

- Une déclaration préalable en mairie, à l'aide d'un formulaire à remplir,
- La présentation d'une facture établie par une entreprise spécialisée dans la destruction des nids de frelons asiatiques.

La mairie se réserve un droit de contrôle avant et après destruction. La destruction devra être réalisée durant la période d'activité des nids, de mai à novembre.

Vous pouvez consulter la liste des sociétés affiliées de désinsectisation des Pyrénées-Atlantiques sur le site internet de La Commune : <https://www.livron.fr>



PRESTATAIRES : STOP GUÊPES & FRELONS

Joël PALENGAT-Bordères 06.79.82.26.01

Jean-Pierre MASERE 06.49.42.86.08

Frédérique DUPUI 06.45.08.52.35

2 H Lourdes 06.73.30.89.67

Elles sont réglementées par l'arrêté préfectoral N° 97-5126 du 31 juillet 1997 sur les bruits de voisinage dans le département des Pyrénées-Atlantiques

Les occupants et les utilisateurs de locaux doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage pouvant causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse ...

Sont autorisés qu'aux horaires suivants:

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,

Les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

Les dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h00.

Les nuisances sonores



dont la responsabilité est engagée en cas d'accident (taille des haies empiétant sur les trottoirs et voiries, qui réduisent les largeurs et la visibilité...).

Il leur incombe notamment de tailler leurs haies qui, lorsqu'elles empiètent sur les trottoirs et voiries, réduisent les largeurs et la visibilité.

Sur les chantiers, les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doivent être interrompus entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente. (art. 4)

- Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit. (article 8)

- La réglementation sanctionne également toute manifestation sonore gênante après 22 h, au titre de tapage nocturne.

Voir aussi le site du centre d'information et de documentation sur le bruit : <http://www.bruit.fr>

RAPPEL IMPORTANT

La plantation et l'entretien

Haies en bordure de propriété

Entre deux propriétés de particuliers, les arbres ou les haies plantés en limite de terrain doivent respecter les distances imposées par la loi (**article 671 du code civil**) :

- une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2m.

- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur à l'âge adulte.

- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la poitrine.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

En bordure du domaine public, l'entretien de la végétation privée reste à la charge des propriétaires.



Brûlage des déchets végétaux

Des jardins

Suite à l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2008, le brûlage des déchets végétaux des jardins est désormais interdit. sauf par dérogation de la mairie. Il faut veiller à respecter cette disposition qui participe à la réduction des émissions polluantes et l'amélioration de la qualité de l'air dans notre commune. Il est donc recommandé de trouver des solutions autres :

Le paillage avec broyat

Le compostage individuel

Apporter ses déchets verts à la déchetterie

Pour en savoir plus se rapprocher de l'atelier zéro déchet au jardin, c'est gratuit, alors pourquoi ne pas en profiter :



DÉPÔTS SAUVAGES

Des dépôts sauvages de tous types sont encore constatés sur la commune (abords des voies communales, bois communaux ou privés). Ces manquements aux règles du comportement en société s'intensifient au fil des ans alors qu'existent un service de ramassage des ordures ménagères et des déchetteries à Espoey et Pontacq. Pour ces dernières, la **mairie délivre gratuitement une carte personnalisée** pour accéder aux plateformes de tri.

ÉLAGAGES SUR LES CÔTES DE CAPBAT ET CAPSUS

Mise au point concernant les travaux forestiers réalisés sur notre village. Des travaux d'élagage étaient en attente le long des deux côtes et, pour des raisons de sécurité, des travaux d'abattage ont été ajoutés. Des arbres arrivés à maturité ont été également enlevés afin qu'ils soient valorisés par le marché du bois pour notre commune.

Les arbres ont été préalablement marqués et estimés. La commission forêt a accepté la proposition d'achat et validé, par la suite, chacune de nos interventions.

Notre forêt vue du village ne présente pas plus d'anomalies qu'ailleurs, mais lorsque que l'on s'y approche ou lorsque l'on y entre, nous constatons l'urgence d'intervenir auprès d'elle.

La côte de Capbat doit faire face à un prédateur redoutable, le chêne d'Amérique. C'est un arbre qui domine tous les autres et qui contribue à faire disparaître la biodiversité. Il peut être gardé pour faire du bois de chauffage à condition de le couper régulièrement pour ne pas le laisser proliférer.

La côte de Capsus a trois prédateurs :

Le houx très dense, les noisetiers et surtout le laurier. Cette essence n'est pas à sa place dans ce milieu et s'avère être un destructeur. Il pompe l'eau des autres arbres, se développe massivement ce qui fait barrage à tout ce qui pourrait se développer autour de lui. Nous cherchons depuis longtemps à le maîtriser, mais en vain, il continue à se multiplier, c'est un vrai problème.



Alors que sur un cycle normal ils ont la capacité de rejeter jusqu'à 1000 litres d'eau par jour.

Si demain on les remplaçait par des pins, cela s'aggraverait car les pins stockent l'eau, assèchent tout et ne rejettent pas d'humidité.

Pour les professionnels de la forêt, ONF et Exploitants de Travaux Forestiers, le constat est le même, les avis sont partagés, mais surtout, personne ne sait quoi faire.

Notre position est claire, une forêt chez nous ne peut exister que par la biodiversité et non pas avec l'élimination et le remplacement d'une essence en monoculture.

Il est vital de protéger la biodiversité et de ne pas laisser de place aux forêts productives.

La suite des travaux permettra aux personnes de se promener dans la forêt avec des tracés bien précis, d'observer le comportement des arbres, de récupérer des lots de bois qui ont été arrachés et/ou abimés naturellement et d'envisager des projets pédagogiques en association avec l'école du village.

Jean-Claude SARRABERE.

La côte de Capbat



L'exploitation des bois s'est faite dans de bonnes conditions avec des consignes données. Abattage groupé et pas de pénétration de tracteur sur le sol sauf pour câblage ce qui laisse un sol non tassé. Le fait que les branches restent à terre au minimum six mois permet aux jeunes repousses d'être naturellement abritées de tous les prédateurs tels que les chevreuils, le soleil, etc. et cela favorise un très bon démarrage.

Le démontage des bois par la mini pelle permet de récupérer quatre-vingt-dix pour cent de surface reboisée naturellement car elle ne traîne pas le bois, elle le soulève puis le repose. Elle ne déchire pas le sol.

Actuellement l'avenir de la forêt personne ne le connaît. Les températures frôlent les 43°. Au-delà de 45° la forêt ne sait plus faire. Les gros chênes reprennent de l'oxygène pour se réhydrater.

La côte de Capsus



28 & 29 SEPTEMBRE 2024

à SOUMOULOU (64), hall d'Ossau

L'association  présente sa

7ème Exposition
Collections - Passions
Voitures anciennes

Samedi **28**
Septembre 2024
14h à 18h30

BOURRICHE
-
TOMBOLA
GRATUITE

Dimanche **29**
Septembre 2024
9h30 à 12h
14h à 18h

ENTREE et PARKING GRATUITS - BUVETTE



C'était vendredi 14 juin 2024

REPAS DES VOISINS CHEMIN DE HOURS

Sympathique soirée, un rendez-vous entre voisins toujours autant apprécié autour d'un repas convivial un soir d'été en juin.



DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

REPAS des Aînés Réservé pour tous les 65 ans et plus.

Dimanche 6 octobre 2024
Salle VINCENT MAZOU



Inscription en Mairie jusqu'au **27 SEPT. 2024**

TOUS LES PREMIERS MARDI DU MOIS

Réservez dès à présent vos après-midi
NOUS COMPTONS SUR VOUS

CLUB DES AÎNÉS

APRÈS-MIDI RENCONTRES
Venez partager un bon moment autour de jeux, discussions, et bonne humeur

CALENDRIER 2024
9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai,
4 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre,
1 octobre, 5 novembre, 3 décembre.

MAISON DE LA HORON

TOUS LES 1^{ERS} MARDI DE CHAQUE MOIS DE 15h À 18h



SAMEDI 12 OCTOBRE 2024

UN PREMIER RENDEZ-VOUS
Grand Prix de la Municipalité
SAMEDI 12 OCTOBRE 2024

CYCLO-CROSS DES 2 RUISSEAUX
À LIVRON 64530

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
PÉNÉTRÉS ATLANTIQUES

13h00 catégories féminines 3 et 4
14h00 catégories 15/12/13/14/15/16
14h30 initiation enfants de 7 à 10 ans
15h00 catégories 1 et 2 + vtt

MY 2 ROUES
ÉVÉNEMENTS
ÉQUIPEMENT
ENTRAÎNEMENT
ENTRÉE LIBRE

CELI'MEN
COUTURE HOMME

OGEU CYCLO SPORT
ufolep

ALAIN MARY
PIROUETTE

ORGANISATION CYCLO-CROSS DES 2 RUISSEAUX
Alain Aguirre 06 10 22 75 58 - Gollin Gérard 06 29 34 59 91



22 au 24 NOVEMBRE 2024



LIVRON 64

COMITÉ DES FÊTES

DU 22 AU 24 NOVEMBRE 2024

Fêtes de Livron

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024

OCTOBRE ROSE

TOUS ENSEMBLE !
Pour la prévention du cancer du sein

Dimanche 20 Octobre 2024

RANDONNÉE PÉDESTRE DE BARZUN À GOMER

Venez en famille !

PARTICIPATION LIBRE !





COMITÉ DES FÊTES

Nous sommes très heureux de vous retrouver au travers de ces quelques lignes pour résumer l'année 2023 qui nous a permis de nous réunir et de festoyer tous ensemble.

Nous avons organisé trois événements au cours de l'année passée, une soirée Dîner-Ciné, une action Octobre Rose ainsi que les Fêtes Patronales de Livron.

Au mois d'octobre, le Comité des Fêtes a coorganisé en collaboration avec les mairies et le Comité Action Sociale des communes de Livron, Hours, Gomer, Lucgarrier et Barzun, l'action Octobre Rose.

La bonne entente et les diverses idées ont contribué à la réussite de l'événement. Le Comité des Fêtes se réjouit d'avoir contribué à récolter des dons pour la Ligue contre le cancer.



La soirée Dîner-Ciné de juillet est une superbe réussite. Le Comité des Fêtes a réuni environ 80 villageois autour d'une soirée très conviviale. La table des producteurs a beaucoup plu.

La Fermette de Lombardia a proposé grillades et charcuteries, et la Ferme Landa nous a fait déguster ses fromages.

En deuxième partie de soirée, nous avons dû nous adapter à la météo et visionner le film à l'intérieur de la salle.

Les spectateurs ont apprécié le film choisi.

En ce qui concerne nos fêtes de la Saint-Martin, nous souhaitons proposer un programme complet qui puisse répondre aux attentes de chacun, tout en étant novateur. La soirée jeux du vendredi soir a été très appréciée par les participants qui ont pu s'affronter autour de nombreux défis dans une ambiance amicale et conviviale.



Aussi, le premier rallye de Livron répond à cette aspiration d'innovation, il a rencontré un franc succès réunissant plus d'une dizaine d'équipages, qui attendent d'ores et déjà la seconde version. La 4^{ème} Édition du concours de pâtisserie a été remportée cette année par Annie Golin et ses délicieux cannelés.

Enfin, c'est dans une ambiance extrêmement festive que s'est déroulé le repas du village où les invités étaient plus souvent debout sur les tables qu'assis sur leurs chaises.

Nous tenons à remercier " Le Bon Accueil " de Boeil-Bezing qui nous a une fois de plus régales.

Le tournoi de Beer-Pong a ensuite réuni les jeunes dans un esprit de fête et de jeu. C'est l'équipe d'Étienne Mazquiaran qui remporte la victoire.

L'investissement de tous les membres du comité a contribué à une bonne ambiance et au succès de nos fêtes tout au long du week-end.



Nous remercions Madame le Maire, Véronique Monin, ainsi que la municipalité, pour son soutien, sa confiance et son investissement auprès du Comité des Fêtes.

Nous remercions l'ensemble des participants qui nous ont accompagnés durant cette année 2023, qu'ils soient de Livron ou des alentours, ils ont contribué à la réussite de nos animations dans la joie et le partage.

REPAS DES AINÉS - DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023

Salle Vincent MAZOU sous un soleil éclatant, la commission Action Sociale de la commune a réuni ses aînés en présence de plusieurs conseillers municipaux. Cette journée a débuté comme d'habitude par des retrouvailles chaleureuses.

Madame le maire lors de l'apéritif a rappelé quelques informations à destination des aînés dont la réunion tous les 1^{er} mardis de chaque mois à la Maysou de la Houn d'un après-midi détente, de jeux de société », discussions et échanges entre les participants, agrémenté d'un goûter.

Le repas servi ce jour-là était préparé par Le Bon Accueil de Boeil-Bezing... Délice apprécié de tous, animé par le groupe DOMAN et rythmé de chants traditionnels ponctués de tour de magie faisant le bonheur de tous. Avant de se quitter, après cette agréable journée passée ensemble, une photo de groupe s'est imposée d'elle-même dans la joie et la bonne humeur, autour de sa doyenne Madame CARON qui a fêté ses 97 printemps. À retenir, le prochain traditionnel Repas des Aînés de 2024 est fixé au dimanche 6 octobre.

UNE NOUVELLE HORLOGE POUR LE CLOCHER

Vendredi 24 novembre à 18 h 30, à l'occasion des fêtes du village, Madame le maire Véronique MONNIN a inauguré la nouvelle horloge du clocher de l'église en présence de Livronnais et de son conseil municipal, du comité des fêtes, de l'abbé Joseph et du diacre Paul Bergeret.

L'horloge du clocher de l'église Saint-Martin a été rénové s'offrant un nouveau cadran et des aiguilles à leds. L'entreprise Sud-Carillons d'Arien a réalisé les travaux et sa mise en place.

Les Trois belles cloches ont été installées en 1920. Leur son désormais accompagne les aiguilles égrainant les heures. De mémoire de Livronnais, personne n'a connu cela.

Un poète local s'est exclamé :

<< Le clocher est paré de l'horloge du temps qui illuminera notre Livron >>.

Avant d'inviter les personnes présentes à partager le verre de l'amitié à la Maysou de la Houn, l'édile tenait à souligner que la commune est fière de son patrimoine religieux et historique et que ce projet a pu voir le jour grâce aux conseils municipaux qui se sont succédés depuis 2020.



CONVERGENCE - DUO DOMAN

Dimanche 28 janvier 2024, salle Vincent Mazou

Le duo **DOMAN** nous a fait le plaisir (l'amitié) d'inaugurer notre premier évènement de l'année. La tradition et ses racines chevillées au corps Jean-Claude magicien enchanteur et son ami ménestrel guitariste Jean-Noël ont fait vibrer l'assistance. Avec tendresse ils forment ce duo qui a pour devise aimer chanter les chants des champs, une pure merveille en cet après-midi musical et magique. Les deux compères nous ont fait voyager par leurs mélodies à travers l'Espagne, l'Italie, le Pays de Galles et toutes les régions de France à fortes identités. Tout est magie, tableau, voyage ne valent que si l'on entend leur musique. Ils nous transportent à travers leur musique

Jean-Claude a enchanté la salle par ses tours de magie et a mis aussi l'ambiance en faisant participer le public des enfants aux aînés.

Des boissons et des pâtisseries, confectionnées par les bénévoles de l'association, étaient proposées à la vente après ce spectacle apprécié de tous.

**CONVERGENCE - Saint-Bertrand-de-Comminges & Luchon**

Samedi 4 mai 2024 l'association comme chaque année depuis sa création en 2009 proposé aux fidèles Livronnais et alentours sa sortie annuelle "**Au croisé emblématique du grand sud-ouest**".

Dès 7 h 30, 53 personnes (courageuses de s'être levées si tôt) montent dans l'autobus, qui nous emmène vers le grand sud-ouest. Après un arrêt pause-café et petites gâteries, nous nous dirigeons vers le panorama historique de la Haute-Garonne :

Saint-Bertrand-de-Comminges émergeant comme un écrin de culture et d'histoire.

Ancienne Lugdunum Convenarum, cette ville prospère était un centre névralgique doté de toutes les infrastructures romaines, théâtre, temple et marché. Aujourd'hui, ses remparts et ses maisons à colombages des XVII et XVIII siècles témoignent de sa grandeur passée. Dominant le paysage, la cathédrale Sainte-Marie, joyau romano-gothique, abrite des fresques, des vitraux et un orgue Renaissance, illustrant l'ancien évêché du Moyen-Âge. À quelques pas, la basilique romane Saint-Just-de-Valcabrère se dresse, insolite et isolée, construite avec les pierres d'une nécropole romaine et célèbre pour ses fresques médiévales. Ces monuments, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, célèbrent l'histoire et l'art de la région. Point de départ de nombreuses randonnées, Saint-Bertrand invite à explorer son riche héritage, tout en profitant des paysages du piémont pyrénéen.

A midi le déjeuner au restaurant "*La Chaum'Hier*" a été apprécié de tous.

L'après-midi, en route pour Luchon :

Le petit train nous fait découvrir **Bagnères de Luchon**, Reine des Pyrénées. La ville conserve de nombreux témoignages du second empire et déroule ses grandes demeures élégantes. Nous sommes tous attentifs aux commentaires de notre chauffeur. Nous découvrons au fil de notre parcours de magnifiques demeures élégantes, de très beaux monuments historiques, de superbes jardins sans oublier les thermes de Luchon que nous n'avons pas pu visiter car ils sont en rénovation.

Luchon s'inscrit dans un paysage majestueux où l'on peut faire de superbes balades en famille sur des sentiers pittoresques avec les Pyrénées pour décors. Cet environnement exceptionnel favorise une large palette d'activités pour les petits et grands. Et pour terminer en douceur, les gourmets ont apprécié la dégustation à la "*Miellerie des 7 Molles*".

Fin d'une excellente journée bien remplie, passée en excellente compagnie avec tous les participants, la tête pleine de merveilleux souvenirs, et nous voilà de retour à Livron pour 19 h 00.



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 (Chapitres les plus importants)

Dépenses Énergétiques
/ Eau
11 400 €



École 36 000 €



Charges du
Personnel 68 230 €

Voirie
42 000 €



Indemnités
25391 €

Assurances /
Concours Extérieurs
Divers
11 336 €



Fêtes et
Cérémonies 3 900 €



Intervenants
Externes 8 993 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023 (Les plus importantes)



Véhicule communal
11 832 €



Épaveuse
25 536 €



Chauffage Salle
Vincent MAZOU
4 804 €



Pompe à
chaleur Mairie
11 202 €



Noue 24 168 €

Clôture site
à gravats
5 338 €



Jardin du souvenir
2 915 €



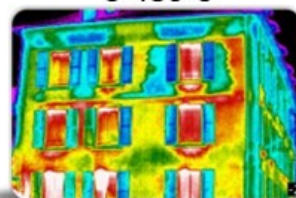
Horloge église
6 873 €



Dernier versement bâtiment OFFICE 64
9 836 €



Etude énergétique école
3 480 €





ÉTAT DE LA DETTE AU 31/12/2023

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2024	73 803,49	17 151,94	1 717,36	0,00	(+) 0,00	18 869,30	56 651,55
2025	56 651,55	10 746,42	1 379,26	0,00	(+) 0,00	12 125,68	45 905,13
2026	45 905,13	11 030,75	1 094,93	0,00	(+) 0,00	12 125,68	34 874,38
2027	34 874,38	11 322,60	803,08	0,00	(+) 0,00	12 125,68	23 551,78
2028	23 551,78	11 622,19	503,49	0,00	(+) 0,00	12 125,68	11 929,59
2029	11 929,59	11 929,59	196,09	0,00	(+) 0,00	12 125,68	0,00
Sous-total		73 803,49	5 694,21	0,00		79 497,70	
Total		73 803,49	5 694,21	0,00		79 497,70	

La commune de Livron est endettée jusqu'à 2029.

Pour l'année 2023 l'annuité globale d'emprunt a été de :

18 869,32 € soit 16 785,43 € de remboursement en capital et 2 083,89 € d'intérêts.

En 2023 il reste deux emprunts :

- * la mise aux normes de l'école et de la mairie
- * la reconversion du presbytère en mairie

L'emprunt pour les travaux de rénovation et de mise aux normes de l'école et de la mairie se terminera en décembre 2024.



Dépenses globales : 379 314€

→ Fonctionnement : 249 007 €

→ Investissement : 130 307 €

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

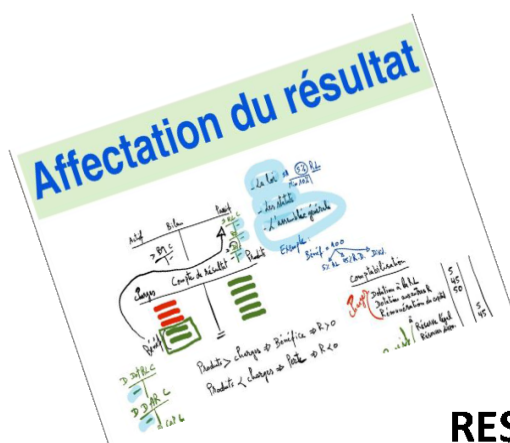
DETTE PAR HABITANT **50 €**

MOYENNE NATIONALE DE COMMUNE DE MÊME STRATE **199 €**

=

3,82 ans pour 2023

(seuil d'alerte = à 10 ans)



RÉSULTAT DE CLÔTURE 2023

FONCTIONNEMENT : + 278 324,63 €

INVESTISSEMENT : - 11 753,24 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 À REPORTER AU BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET 2024

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2023
+ 278 324,63 €

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT 2023
11753,24 €

EXCÉDENT REPORTÉ AU BP 2024

BESOIN DE FINANCEMENT

DÉFICIT REPORTÉ AU BUDGET PRIMITIF 2024

+ 206 514,39 €

71810,24 €

PROJETS DE TRAVAUX POUR 2024



AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

- > plateau de sécurisation (Département)
- > Assainissement (SEABB)
- > Sécurisation Abri bus Lapassade
descente bus école maternelle

Voie : Hameau / Caparré / Sentourens

Nettoyage des fossés sur une grande partie de la commune

Aménagement d'un **passage canadien** chemin Lapassade

Remise en conformité des bâtiments communaux



RPI de l'Oussère et du Lourrou

TOUS ENSEMBLE...

Les communes participent

LE SIVU

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Il a pour mission de gérer le fonctionnement commun aux 4 écoles :

- fournitures scolaires communes aux écoles
- mobilier, matériels informatiques
- produits d'entretien, restauration
- transport scolaire, garderie
- fourniture électricité
- gestion du personnel

Chaque commune contribue aux dépenses en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'élèves pour en moyenne 1 800€ par enfant et par an.

Le budget de fonctionnement 2024 du SIVU c'est:

- 230 629€ de dépenses dont :
 - ✓ 65% de charges de personnel
 - ✓ 25% de cantine
 - ✓ 10% de fournitures scolaires, formation du personnel, entrées piscine, transport scolaire, subvention à l'USEP
- 230 629€ de recettes dont :
 - ✓ 56% correspondent à la participation des 4 communes
 - ✓ 22% de participation cantine par les parents
 - ✓ 8% de l'Etat et de la Région
 - ✓ Le reste en excédent

Ceci nous permet d'avoir une réserve et d'affecter au budget d'investissement

Les élus se mobilisent

pour 1 cadre de vie éducatif adapté à nos écoles rurales.

TOUS ENSEMBLE...

Les parents s'investissent

L'APE

Association des Parents d'Elèves

Elle est gérée uniquement par des parents d'élèves volontaires. Elle est en lien avec les professeurs et communique avec les parents.

Différentes manifestations sont organisées dans l'année dont les bénéfices sont reversés aux écoles selon les projets pédagogiques mis en place.

L'APE, c'est aussi l'organisation d'événements tout au long de l'année avec, pour objectif, de créer du lien entre les familles du RPI.

Pour joindre l'APE: apelousserelourrou@gmail.com

LES PARENTS DÉLÉGUÉS

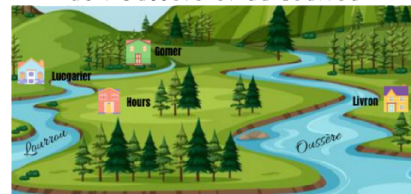
Leur rôle consiste à :

- ✓ Faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels du SIVU
- ✓ Intervenir auprès du directeur d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation
- ✓ Représenter tous les parents d'élèves aux conseils d'école au côté des enseignants et des élus

Les élections de ces derniers ont lieu à la rentrée scolaire. L'ensemble des parents le souhaitant peuvent se présenter.

R P I

de l'Oussère et du Lourrou



REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

DES ÉCOLES DE

LIVRON - GOMER - LUGGARIER - HOURS
de la maternelle au CM2



Écoles rurales.
Petite structure.
De proximité

4 classes
double niveau

4 cantines
2 garderies
Transport scolaire

Des écoles dotées du
Label Ecoles numériques



Des écoles avec le label E3D - Etablissement en
Démarche de Développement Durable

LES ÉCOLES

Projet éducatif :

Pratiquer le calcul sous toutes ses formes - Découvrir l'anglais et commencer à le pratiquer -
Mettre en place des rituels dans divers domaines d'apprentissage, notamment l'oral, et renforcer l'éducation à l'environnement



LIVRON
Enseignante: Mme Delphine GACAULT
HAURET-CLOS
ATSEM : Mme Sylvie LAPLACE
Niveau : TPS / PS / MS
Horaires : 9h - 12h / 14h - 17h



GOMER
Enseignante : Mme Sophie GUICHARD
ATSEM : Mme Yolande TIRADOR
Niveau : GS / CP
Horaires : 8h40 - 11h40 / 13h40 - 16h40

Quelques projets vécus:

Culture: prix des incorruptibles, participation à des concours, coin bibliothèque, équipement informatique

Sports: séances de natation, rugby, hand, enfants danseurs

Environnement: intervenants recyclage, tri déchets, concours de lecture et d'arts plastiques, création des potagers, mise en place de composteurs



LUGGARIER
Enseignant : Mme Cécile HONTABAT
Niveau : CE1 / CE2
Horaires : 8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h45



HOURS
Enseignant : M. Fabien RAMOND
Niveau : CM1 / CM2
Horaires : 8h55 - 11h55 / 13h55 - 16h55

TRANSPORT

Compétence du Conseil Régional

Prestataire: Car Alliance

Prise en charge financière en totalité

Accompagnement des élèves par un agent du SIVU

Inscription à faire sur le site: « transports.nouvelle-aquitaine.fr »

Sorties scolaires

GARDERIE

2 garderies: Livron et Lucgarier

Tarifs: 1€ le matin / 1€ le soir

Prise en charge des enfants avant et après la classe

Inscription au SIVU (E-mail: rpi-gh2l@orange.fr)

Horaires des garderies:

Livron: 7h15 - 8h50 / 17h - 18h30

Lucgarier: 7h15 - 8h35 / 16h45 - 18h30



CANTINE

Une restauration sur place en liaison chaude (cuisine centrale du Collège Jean Bouzet de Pontacq)

Prix du repas: suivant le quotient familial - facturation mensuelle

N° Cantine Livron: 05.59.53.63.89

N° Cantine Gomer: 05.59.04.63.42

N° Cantine Lucgarier: 05.59.04.17.49

N° Cantine HOURS: 05.59.04.67.40

Priorité aux produits frais et d'origine France / Respect des saisons dans les menus / Sensibilisation au gaspillage et aux nouvelles saveurs



INSCRIPTIONS

À faire auprès de la mairie de la commune du domicile qui fera le lien avec l'enseignant



STOP AU MOUSTIQUE-TIGRE : VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER!

IL a encore occupé une partie de nos conversations cet été. Malgré la sensibilisation, il a continué à coloniser les terrasses et Les maisons de La région. Oui, il s'agit bien du moustique-tigre !

Durant l'hiver, La femelle moustique-tigre place ses œufs à L'abri sur des supports artificiels. Pour éviter qu'ils ne prolifèrent à l'arrivée des beaux jours, la surveillance est de mise :



Les bons gestes à adopter

Détruisez les lieux de ponte : vider puis retourner seaux, coupelles, vases, arrosoirs...



Réduisez les sources d'humidité dans votre jardin : élaguez, débroussailliez



Couvrez les réservoirs d'eau (bidons, bassins, piscines hors d'usage...)



Changez l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine



Vérifiez le bon écoulement des gouttières



Où il y a de l'eau, des larves de moustique-tigre peuvent s'y cacher. Grâce aux efforts de chacun, il est possible de limiter la prolifération de cette espèce nuisible !



- Il vit dans un rayon de 150 m autour de chez vous
- La femelle peut pondre jusqu'à 200 œufs
- Les œufs des moustiques tigres sont viables six ans. La femelle pond, puis l'œuf attend la pluie pour éclore, ce qui signifie qu'une femelle moustique tigre a pu pondre dans votre arrosoir en juin et éclore durant l'hiver, après les pluies.
- Les répulsifs sont inefficaces contre le moustique-tigre, la seule protection reste la vigilance : supprimer l'eau stagnante de votre jardin.



Respectons le cycle de la nature avec le fauchage réduit



Pour préserver la biodiversité, il faut laisser, partout où c'est possible, pousser l'herbe et les fleurs afin de respecter le cycle de La nature, grâce notamment à un fauchage réduit. Cette gestion différenciée des espaces verts permet de réduire l'impact carbone, favorise la vie des espèces locales, offre l'habitat et la nourriture à la faune locale et moins de prise à la sécheresse.

Pour poursuivre la démarche environnementale, une prairie fleurie devrait pousser devant l'Office 64 et un corridor écologique voir le jour près des berges de l'Ousse. Quant au restant, il va se réengazonner progressivement et naturellement, sans produits chimiques, ni ajout de graviers.

COLLECTE DES ORDURES

Lors de la collecte, les agents de collecte ont constaté que certains bacs contenaient des erreurs, C'est pourquoi, ils ont été refusés à la collecte.

Ne seront pas collectés tous les

déchets déposés à côté des bacs

Tous les emballages et papiers mis en sacs ou poches ne seront pas ramassés, Il faut les :

DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC JAUNE.



COMMENT PRÉSENTER SES BACS?

Merci de sortir impérativement vos poubelles la **VEILLE AU SOIR** de la collecte. Les placer de manière visible en bordure de la route principale, afin que les agents de collecte les repèrent facilement (poignées tournées vers la route). Ne déposer aucun sac ou carton en dehors des bacs (ils ne seront pas collectés).

Votre conteneur doit contenir le tri :

Sac fermé dans le bac. Ordures ménagères.

ÉDITION DES CALENDRIERS

Chaque année le SIECTOM édite les calendriers de collecte pour les usagers en porte-à-porte, et ce, pour chaque commune.

Y figurent, de manière différenciée,

La collecte sélective **en jaune** (emballages et papiers),

La collecte des ordures ménagères **en vert**,

La collecte du verre (Pour la commune de Livron, elle bénéficie d'une benne située au pont de L'Ousse).

La collecte des déchets verts (Uniquement aux dépôts déchetteries d'Espoey et Pontacq).

La collecte des conteneurs des jours fériés est maintenue,

Hormis les :

- 1er janvier,

- 1er mai,

- 25 décembre.

Pour ces 3 dates, les collectes sont alors reportées aux samedis. Ces reports sont mentionnés sur les calendriers de collecte.



Calendrier de collectes 2024 - LIVRON

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 réf	2 V	3 S	4 L	5 M	6 J	7 L	8 M	9 V	10 L	11 M	12 V
2 M	3 S	4 L	5 M	6 J	7 L	8 M	9 V	10 L	11 M	12 V	13 S
3 M	4 L	5 M	6 J	7 L	8 M	9 V	10 L	11 M	12 V	13 S	14 L
4 J	5 M	6 J	7 L	8 M	9 V	10 L	11 M	12 V	13 S	14 L	15 M
5 V	6 J	7 L	8 M	9 V	10 L	11 M	12 V	13 S	14 L	15 M	16 J
6 S	7 L	8 M	9 V	10 L	11 M	12 V	13 S	14 L	15 M	16 J	17 L
7 D	8 M	9 V	10 L	11 M	12 V	13 S	14 L	15 M	16 J	17 L	18 M
8 L	9 V	10 L	11 M	12 V	13 S	14 L	15 M	16 J	17 L	18 M	19 V
9 M	10 V	11 L	12 M	13 J	14 L	15 M	16 J	17 L	18 M	19 V	20 L
10 M	11 V	12 L	13 M	14 J	15 L	16 M	17 J	18 L	19 M	20 V	21 L
11 J	12 V	13 L	14 M	15 J	16 L	17 M	18 J	19 L	20 M	21 V	22 L
12 V	13 L	14 M	15 J	16 L	17 M	18 J	19 L	20 M	21 V	22 L	23 M
13 S	14 L	15 M	16 J	17 L	18 M	19 V	20 L	21 M	22 V	23 L	24 M
14 D	15 M	16 J	17 L	18 M	19 V	20 L	21 M	22 V	23 L	24 M	25 J
15 L	16 M	17 J	18 L	19 M	20 V	21 L	22 M	23 V	24 L	25 M	26 J
16 M	17 V	18 L	19 M	20 J	21 L	22 M	23 V	24 L	25 M	26 J	27 L
17 J	18 V	19 L	20 M	21 J	22 L	23 M	24 V	25 L	26 M	27 J	28 L
18 M	19 V	20 L	21 M	22 J	23 L	24 M	25 V	26 L	27 M	28 J	29 L
19 V	20 L	21 M	22 J	23 L	24 M	25 V	26 L	27 M	28 J	29 L	30 M
20 S	21 M	22 J	23 L	24 M	25 V	26 L	27 M	28 J	29 L	30 M	31 V
21 D	22 M	23 J	24 L	25 M	26 V	27 L	28 M	29 J	30 L	31 M	
22 L	23 V	24 L	25 M	26 J	27 L	28 M	29 V	30 L	31 M		
23 M	24 V	25 L	26 M	27 J	28 L	29 M	30 V	31 L			
24 M	25 V	26 L	27 M	28 J	29 L	30 M	31 V				
25 J	26 L	27 M	28 J	29 L	30 M	31 V					
26 J	27 L	28 M	29 J	30 L	31 M						
27 S	28 M	29 J	30 L	31 M							
28 D	29 M	30 J	31 L								
29 L	30 M	31 J									
30 M	31 J										
31 M											

Collecte Ordures ménagères
Collecte Sélective

Bacs à sortir la veille au soir impérativement

Bacs présentés en bord de route, poignées tournées vers la route
Tout déchet déposé en dehors des conteneurs ne sera pas collecté

SIECTOM : 05 59 48 09 02
Retrouvez toutes les informations sur : siectom.jimdo.free.com



COMPOSTAGE OBLIGATOIRE

CELA SIGNIFIE... Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est obligatoire de trier ses biodéchets. Prônée par une directive européenne, cette mesure est inscrite dans la loi du 10 février 2020 visant à lutter contre le gaspillage. Qu'entend-on exactement par biodéchets ? Il en existe de plusieurs types.

Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc.

Les déchets alimentaires ou de cuisines provenant des ménages, bureaux, restaurants, commerces.

Pour limiter ces déchets alimentaires, une bonne solution le composteur.

Bien utilisé, le composteur est sans odeur et permet de réduire de 30% le volume de vos ordures ménagères.

Vous jardinez ou vous avez un potager ? Grâce au composteur vous obtenez du compost prêt à repartir pour une nouvelle vie de vos plantes.

OPÉRATION STOP PUB

Environ 13kg de papiers publicitaires par personne viennent alourdir vos poubelles de tri chaque année.

Pour limiter ces déchets inutiles, votre syndicat vous propose d'apposer un adhésif STOP PUB sur vos boîtes aux lettres.

Demandez votre autocollant STOP PUB gratuitement auprès de votre mairie. Ou appelez-nous au 05 59 04 89 26.



ANNUAIRE DES SERVICES PUBLICS

ADMINISTRATIONS LOCALES

Mairie :

05 59 53 56 87
(Le Mercredi : de 10h à 13h
et de 13h30 à 17h30)
(Le Vendredi : de 8h30 à 12h30
Et de 13h00 à 16h00)

Communauté de Communes Nord Est Béarn

05 59 33 46 10

Syndicat Mixte du tourisme du Nord Béarn

05 59 68 28 78

Préfecture des Pyrénées Atlantiques

05 59 98 24 24

La Poste

36 31

SANTÉ

Pharmacie des Tilleuls-Pontacq

05 59 53 50 41

Pharmacie Gélizé Bernes Heuga-Soumoulou

05 59 04 60 08

Centre hospitalier de Pau

05 59 92 48 48

Centre hospitalier des Pyrénées Pau psychiatrie

05 59 80 90 go

Centre médico-psychologique de Pau

05 59 80 92 71 / 05 59 80 92 73

Établissement français du Sang (EFS) de Pau

05 59 92 49 04

Clinique Vétérinaire des Cent Dix Bêtes-Soumoulou

05 59 04 60 31

COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS

Déchetterie SIECTOM de Sévignac

05 59 68 09 02

EAU/GAZ/ÉLECTRICITÉ

Dépannage électricité ENEDIS

09 72 67 50 64

Dépannage gaz GRDF

09 69 36 35 34

Syndicat d'Eau et d'Assainissement Béarn Bigorre

05 59 04 13 72

SATEG

05 62 90 08 40

TRANSPORTS

Transports en commun Région Nouvelle-Aquitaine

0 970 870 870

(Dulundi au vendredi de 6h30 à 19h30).

PETITE ENFANCE

Assistantes Maternelles Agréées

Christel LAGUES : 06 07 41 04 69

Léonie LETESSIER : 06 87 06 80 41

Céline SEILLIER : 07 83 64 75 48

ENFANCE & SCOLARITÉ

École de Livron : 05.59.53.63.89

Gomer : 05.59.04.63.42

Lucgarier : 05.59.04.12.73

Hours : 05.59.04.67.40

Collège Jean BOUZET-Pontacq: 05 59 53 50 28

Collège Privé Saint Joseph: 05 59 53 53 66

TRAVAIL

Pôle Emploi

3949

Insertion Emploi Béarn Adour 64

05 59 33 63 67

JUSTICE/MEDIATION/SOCIAL

Communauté de Communes Nord Est Béarn

05 59 33 46 10

France services-PONTACQ

05 59 53 50 05 / 05 59 53 69 05

Commission d'Action Sociale de LIVRON

05 59 53 56 87

Caisse d'Allocations Familiales

3230

Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion à Morlaas

05 59 72 14 72

Maison Départementale des Personnes Handicapées à Pau

05 59 27 50 50

MAISON DE RETRAITE

EHPAD MÉDICALISÉ DE PONTACQ

05 59 82 53 27

FUNÉRAIRIUM

Pompes Funèbres Mansieus

05 59 53 51 09

URGENCE

Gendarmerie nationale 05 59 53 77 60

Police secours 17

Pompiers 18

SAMU 15

Christel LAGUES
Assistante maternelle Agréée
christelpaly@gmail.com
06 07 41 04 69
3bis, Chemin de Sentourens

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE
Kéonie Kettesier
1, rue de l'Eglise 64530 LIVRON
06 87 06 80 41
ketessier.leonie@hotmail.fr

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE
Céline Seillier
44, route du Pic du Midi 64530 LIVRON
vasill.seillier@outlook.fr 07.83.64.75.48



pour tous, toute la vie, partout

ADM de LA VALLÉE DE L'OUSSE
80 avenue Lasbordes 64420 SOUMOULOU
Tel. : 05 59 04 69 83

CHAMBRES D'HOTES

Anne & Luc VIDAL-GIRAUD 14, rue de la Mairie 64530 LIVRON
06 81 97 07 46 anne@chambres64.com

RESTAURATION - TRAITEUR

Chez SIMON Haut d'ESPOEY RD 817 64420 ESPOEY
05 59 16 05 94 cabannesimon@hotmail.fr / chezsimon.com

ARTISAN FLEURISTE

Christine ESPINASSEAU 18, chemin de Cantey 64530 LIVRON
06 76 64 33 35 defleursenfleurs64@orange.fr

Chambres d'hotes
au pied
des Pyrénées

Anne et Luc Vidal Giraud
14 rue de la Mairie 64530 Livron
06 81 97 07 46

anne@chambres64.com
www.chambres64.com

Chez Simon
Restaurant - Traiteur Depuis 1862

Depuis 2016

Toutes compositions Florales
Pour Anniversaire
Mariage
Deuil

De Fleurs en Fleurs
Soumoulou

Christine Espinasseau
Votre Artisan Fleuriste
05.59.05.56.28

COIFFURE À DOMICILE

Véronique CHARPIGNON vero064@live.fr
1, rue de la Mairie. 64530 LIVRON 06 75 01 90 01

RELAXATION

Cynthia BARRAU - 18, route du Pic du Midi. 64530 LIVRON
06 76 22 30 42 essenciel.cynthia@gmail.com

SOPHROLOGUE

ÉRONIQUE
Coiffure
06 75 01 90 01

Essentiel
Cynthia

Prenez régulièrement soin de vous, de ceux que vous aimez

06.76.22.30.42
cynthia.essenciel@gmail.com

SEVERINE PRAT
SOPHROLOGUE

Accompagnement
Intervention

« Soyez acteur
d'une démarche positive
pour vous-même
sur le plan physique,
émotionnel et mental »

Sophrologue Praticien
Diplômée de l'ISBO Toulouse
& Adhérente SSP
06 62 88 34 46
1, chemin du Moulin
64420 ESPOEY
sprat.sophro@gmail.com

ÉLAGAGE - ESTIMATION

SARL SARRABERE & FILS 56, route du Pic du Midi. 64530 LIVRON
05 59 53 58 17 06 75 13 08 19 lsarrabere@orange.fr

MARAÎCHAGE BIO

Jardin La LOUPIOTE 45, route du Pic du Midi. 64530 LIVRON
06 42 06 74 45 contact@laloupiote-bio.fr

LE JARDINIER

J-M Brune - 18, chemin de la Côte de Capsus. 64530 LIVRON
06 87 53 51 32 jmbespacesverts@gmail.com

SARL SARRABERE ET FILS

- Entrepreneur Travaux Forestiers
- Récupération bois énergie
- Elagage
- Estimation des bois
- Bois de Chauffage-Haricots Tarbaïs

56, Rte du Pic du Midi
64530 LIVRON
Tél. 05 59 53 58 17 - Port. 06 75 13 08 19
mail : j.sarrabere@orange.fr

La Loupiote
cas de biodiversité

CULTIVONS LA BIODIVERSITÉ
Agriculture Naturelle

Nous contacter:
site: laloupiote-bio.fr
mail: contact@laloupiote-bio.fr
tel: 06 42 06 74 45

Les Jardins:
45 route du Pic du Midi
645300 LIVRON

JMB ESPACES VERTS

- Tontes
- Débroussaillage
- Taillages de haies
- Taillages d'arbres fruitiers et d'arbustes
- Ramassage de feuilles
- Entretien de massifs
- Évacuation des déchets

jmbespacesverts@gmail.com 06.87.53.51.32

services à la personne

SECRÉTARIAT

Laure SOUBIELLE CLOS 18, chemin de Cantey 64530 LIVRON
06 84 02 61 66 lavignasse.laure@orange.fr

TRANSACTION IMMOBILIÈRE - ESTIMATION

Rodrigue CHONKEL, 1, Chemin d'Espoeey. 64530 LIVRON
06 31 71 61 33 rodrigue65@immojoy.com

CLOS BATIMENT

Francis SOUBIELLE CLOS 18, chemin de Cantey 64530 LIVRON
06 79 95 58 45 lavignasse.laure@orange.fr

2L SECRETARIAT

Laure SOUBIELLE CLOS
Secrétaire indépendante

Au service des artisans et des particuliers
Devis, factures, relances, courriers, rapports...

18, chemin de Cantey
64530 LIVRON
06 84 02 61 66 lavignasse.laure@orange.fr

Une histoire à créer

Rodrigue CHONKEL
Mandataire immobilier indépendant

Beaumont - Bigorre
06 31 71 61 33
r.chonkel@bskimmobilier.com
bskimmobilier.com

bskimmobilier

SARL CLOS BATIMENT
Neuf et Rénovation
Maçonnerie - Charpente - Couverture

SOUBIELLE CLOS Francis
Maçon - Charpentier qualifié

18 Chemin Cantey
64530 LIVRON
06 79 95 58 45

lavignasse.laure@orange.fr
Devis gratuit

MANUFACTURE À FÉLIX

Jack FAUVEL 36, route du Pic du Midi 64530 LIVRON
06 81 97 07 46 contact@villacampa-pyrénées.com

MATÉRIEL AGRICOLE

SARL MAGENDIE Route de Pau-Lourdes 64530 LIVRON
contact@magendie.fr 05 59 53 52 06 FAX : 05 59 53 67 64

SPÉCIALISTE DÉCOUPE LASER

Jean-Bernard MAGENDIE 5, chemin de Capare. 64530 LIVRON
05 59 12 44 99 contact@livron-laser.fr

VILLACAMPA
La Manufacture à Félix

Siège social
Jack FAUVEL
36 route du Pic du Midi - 64530 - Livron
Mail : contact@villacampa-pyrenees.com

MAGENDIE
Constructeur Matériel Agricole
Route de Pau Lourdes 64500 LIVRON
05 59 53 52 06 / Fax : 05 59 53 67 64

Mail : contact@magendie.fr / Site Internet : https : magendie.fr

LIVRON LASER

LE SPÉCIALISTE DE LA DÉCOUPE LASER ET
DU PLIAGE DE MÉTAUX EN FEUILLE

INOX
ALUMINIUM
ACIER GALVANISÉ
ACIER CORTEN

LIVRON LASER
5, CHEMIN DE CAPARE. 64530 LIVRON
05 59 12 44 99 - WWW.LIVRON-LASER.FR
contact@livron-laser.fr



RETROUVER LES ACTUALITÉS
DE VOTRE COMMUNE SUR :



Livron.fr



Mairie
4, rue de l'Église
64530 Livron
Tél: 05 59 53 56 87
Mail:



Horaires d'ouverture-Permanence secrétariat :

**Les mercredis de 10 H 00 à 12 H 30
et de 13 H 00 à 17 H 30**

**Les vendredis de 09 H 00 à 12 H 30
et de 13 H 00 à 16 H 00.**